

Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement
Jeudi 11 novembre 2021, 18 h 30
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (TEAMS)

Membres présents :

Parents : Marie-Pierre Boucher, Anne-Élodie Fontaine, Maura Medina Gomez, Anne-Marie Levasseur, Laetitia Maldonado et Rémi Nadeau

Enseignants : Philippe Chevalier et Ahmed Khemmar

Membres de la communauté : Annie Raymond (*Loisirs St-Clément*), Anne Sofie Robitaille (*Je Passe Partout*)

Directeur : Yvan Bergeron

Membres absents:

Enseignante: Andréanne Champagne-Sills

Membre du personnel de soutien: Nathalie Denis

-
1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Quorum
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Proposé par M. Nadeau Appuyé par Mme Medina Gomez
 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21-09-29
Proposé par Mme Fontaine Appuyé par M. Nadeau
 4. Suivis du procès-verbal du 29 septembre 2021
 - 4.1 Approbation par courriel (activité de financement sdg)
Mme Rach a demandé qu'on approuve par courriel la vente de bric à brac organisée pour financer les projets entrepreneuriaux des groupes du SDG de 5^e et 6^e année. Celle-ci a été transformée en vente de collations, qui a aussi été approuvée par le CÉ à distance.
 - 4.2 Fournisseur de photos scolaires
La boîte blanche sera notre nouveau fournisseur de photos. Ses contrats sont d'une durée d'un an. Concernant l'année en cours, des reprises ont été offertes par *La pomme verte* pour les parents insatisfaits de la photo de leur enfant.
 - 4.3 Bancs
Six bancs ont été installés dans la cour et cadenassés. Ils font le bonheur de tous.
Merci à Messieurs Nadeau et Bergeron pour leur aide dans ce dossier.
 5. Étude des dossiers
 - 5.1 Budget 2021-2022
 - 5.1.1 Surplus-Déficit de 2020-2021
Fonds 4- Fonds à destination spéciale : 21 418\$ (projets pour les élèves, dont **8 377,46\$, amassés lors d'une campagne de financement de l'équipe école en 2020**, sont réservés pour une sortie de fin d'année) + 6681\$ (Cour d'école).
 - 5.1.2 Ventilation des fonds 4 et 9 à date pour 2021-2022
Suivi du Surplus-déficit : 21 418\$ + 6681 (cour d'école)
 - 5.1.3 Dépenses à approuver
Deux demandes : Fête de Noël : 650\$
Proposé par Mme Medina Gomez Appuyé par M. Nadeau
Yé d'Or : 600\$
Proposé par Mme Maldonado Appuyé par Mme Medina Gomez
Condition pour la deuxième demande: Puisque le nombre de classes ayant gagné le droit de participer à l'activité récompense est très élevé (presque la totalité), les membres parents suggèrent que le système soit bienveillant, inclusif et basé sur le renforcement positif afin que tout soit mis en œuvre pour que le plus d'élèves possible aient la chance de participer.

5.1.4 Utilisation des budgets de formation du CÉ

Suggestions budget formation CÉ : **Conférences sur les thèmes de l'aide au devoir (Je Passe Partout) ou de la méditation.** On suggère le groupe Facebook des parents pour sonder les besoins.

Concernant le budget fonctionnement du CÉ, Mme Anne-Élodie Fontaine, membre parent du CÉ, demande le remboursement des frais de garde de son enfant afin de pouvoir participer à la rencontre. Cette demande est approuvée. M. Bergeron vérifiera la procédure à suivre afin d'effectuer le remboursement dans les règles.

5.1.5 Mesures dédiées et protégées (Budget Fonds 6)

M. Bergeron fait la lecture des montants alloués pour chaque mesure. Plusieurs mesures semblent très intéressantes (**Plein air, Bien être à l'école ...**). M. Bergeron précise qu'elles seront dépensées au maximum tout au long de l'année afin d'en faire bénéficier les élèves.

5.2 Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école

Point reporté à la rencontre de décembre.

5.3 Planification annuelle 2021-2022 Éducation à la sexualité

Présentation du document pour l'enseignement des cours de ce programme ministériel. Un minimum de 5 heures doit être enseigné à chaque niveau. **On recherche un organisme ou une entité qui a l'expertise de donner la formation sur les agressions sexuelles.**

Proposé par Mme Fontaine

Approuvé par M. Amhed

5.4 Rencontre des parents – 17 novembre

L'école suit la recommandation du CSSDM de tenir ces rencontres en virtuel. Pour certains cas spécifiques, la direction autorisera les rencontres en présentiel. Certains enseignants étalent leurs rencontres sur plusieurs jours permettant ainsi un meilleur accès aux rencontres pour les parents des familles avec plusieurs enfants.

5.5 Covid-19 – statut

Bien. Plusieurs enfants se font tester et tous les résultats qui nous ont été transmis à ce jour par les parents étaient négatifs. Statut quo pour les tests rapides car aucun membre du personnel ne s'est porté volontaire et seulement un parent a répondu à l'appel, mais son offre ne correspondait pas à la demande (dépistage massif).

5.6 Travaux

La grande salle a été repeinte. Les peintres s'affairent ici et là où c'est nécessaire. Les joints de briques sur le mur arrière devront être refaits cet automne.

5.7 Responsabilités du CÉ (CSSDM)

5.7.1 Formation obligatoire

Tous les membres du CÉ doivent suivre l'auto-formation en ligne.

5.7.2 Consultation annuelle des élèves sur des sujets les concernant (climat social, activités extra-scolaires, code de vie...)

C'est du devoir du CÉ de consulter les élèves. Sujet à trouver.

6. Grands chantiers 21-22

6.1 Comité d'Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)

Mme Boucher, membre du CACÉ, nous informe que le réaménagement de la cour aura lieu à l'été 2024 et que les coûts du réaménagement ont augmenté de 100 000\$. En effet, le SRM a informé M. Bergeron qu'en plus des coûts du projet proprement dit (144 800\$), il faut ajouter 100 000\$ pour les frais de contingence, les taxes et les frais d'honoraires des professionnels (architecte-paysagiste, ingénieur civil). Le financement offert par le ministère pour la réalisation du projet est de 50 000 \$ et celui offert par le CSSDM sera de 60 000\$ pour les honoraires des professionnels engagés pour la planification du projet. On atteint ainsi une somme de 110 000 \$. Le montant de 140 000\$ restant devra

être amassé par le CACÉ. Le financement de la cour sera donc le principal cheval de bataille du CACÉ cette année.

6.2 Comité Rêvons notre Bibliothèque (CRB)

Une enseignante s'est jointe au Comité formé de 5 parents et de Monsieur Bergeron. Mme Maldonado nous informe que le comité s'est réuni une première fois dans le local qui pourra éventuellement accueillir la bibliothèque. De plus, **un inventaire des livres sera effectué par une bibliothécaire du CSSDM** avec l'aide de parents bénévoles. Elle nous explique que la bibliothèque scolaire constituera un carrefour d'apprentissage pour les enfants et les membres du personnel. Elle nous rappelle qu'une bibliothèque est un service essentiel dans une école et a plusieurs missions comme soutenir l'apprentissage, le travail éducatif, fournir de la documentation appropriée aux enfants, etc.

6.3 Logo de l'école, OPP et CACÉ

M. Nadeau nous informe qu'au Collège de Rosemont, les étudiants finissants en design visuel doivent faire un projet de logos corporatifs. Ainsi, nous aurons la grande opportunité de faire faire gratuitement le logo de l'école et d'en profiter pour créer et y agencer ceux de l'OPP et du CACÉ ! Il suffit de définir les paramètres et la vision des différents comités et de l'école. Il est décidé d'aller de l'avant avec cette opportunité. **L'échéancier s'étirera de janvier à juin 2022.** (Il sera toujours possible de reculer si le produit fini ne nous convient pas.)

6.4 Code de vie

L'an passé, le CÉ avait fait le constat qu'il serait important d'actualiser le code de vie de l'école. Mme Levasseur, au nom des parents de l'école, propose de commencer par revoir l'accueil des élèves le matin, qui est un moment quotidien très important. La bienveillance est aussi importante que la sécurité, la loi et l'ordre. **Elle invite l'équipe-école à se pencher sur le sujet au cours de l'année scolaire actuelle afin d'améliorer l'accueil réservé aux élèves en modifiant minimalement la règle 2.4 du code de vie (prise de rang).**

6.5 Financement des activités des élèves (Cursothon, lecturothon...)

Point remis

6.6 Sécurité des déplacements actifs des élèves extramuros

Point remis

7. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc. ...)

Aucun commentaire.

8. Droit de parole aux membres du Conseil

7.1 Directeur

Aucun commentaire

7.2 Enseignants

M. Chevalier demande la possibilité de connaître le calendrier des travaux majeurs du SRB Pie-IX qui auront lieu sur le boulevard Pie-IX, devant l'école. Mme Levasseur a déjà fait de nombreuses tentatives pour l'obtenir mais la ville est très hermétique quant à ces informations. M. Bergeron a aussi fait des démarches à cet effet auprès du CSSDM, mais il est toujours sans réponse. **Démarches à poursuivre.**

7.3 Communauté

Loisirs St-Clément : Mme Raymond remercie l'école qui fournit des locaux pour les activités. Il s'agit d'un partenariat vital pour l'organisme. Cette année, il y a beaucoup de demandes pour les activités sportives.

Je Passe Partout : Mme Robitaille rappelle que la mission de l'organisme est de favoriser la réussite et d'éloigner les jeunes du décrochage scolaire. Cette année, huit élèves de l'école sont suivis : six élèves au quartier général, un très beau local situé sur la rue Ste-

Catherine Est et deux élèves bénéficient de l'aide aux devoirs à domicile. JPP favorise la communication avec les parents. Mme Robitaille nous informe qu'il reste de l'espace dans le soutien scolaire donné au local.

7.4 Personnel de soutien

7.4.1 Coût des journées pédagogiques : info à diffuser

Point reporté. Une question est soulevée quant au coût des journées pédagogiques. En l'absence de Mme Denis, cette question est reportée à la prochaine rencontre.

7.4.2 Périodes choisies (activités récompenses entrepreneurs)

Point reporté

7.5 Parents

7.5.1 OPP (livres de recette, paniers bio, à venir)

Point reporté

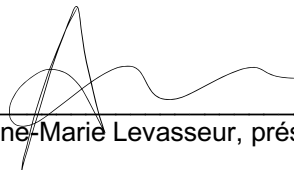
9.

Levée de l'assemblée

20h45. La prochaine rencontre aura lieu le 16 décembre à 18h30.



Ivan Bergeron, directeur



Anne-Marie Levasseur, présidente